

BP REH

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Métiers du
Cheval



Formation
continue
(à distance)



6 à 10 mois de formation
(octobre à juillet)
4 à 8 semaines de stage

Le BP REH prépare aux fonctions de gestionnaire d'une entreprise hippique. Il permet de développer ses compétences en pilotage d'entreprise (comptabilité-gestion), commercialisation de prestations, organisation du travail, gestion et travail de la cavalerie.

La formation permet de mûrir la réflexion sur le projet d'installation. Elle délivre la Capacité Professionnelle à l'Installation.

Objectifs

La formation vise à être capable :

- De gérer la production avec une stratégie de pilotage basée sur l'analyse atout contraintes.(UCP1)
- D'avoir une connaissance des publics accueillis (UCP2)
- De gérer l'organisation du travail selon les réglementations et la main d'oeuvre (UCP3)
- De gérer une administration et une comptabilité d'entreprise(UCP4)
- De commercialiser des prestations (UCP5)
- D'élaborer votre projet professionnel (UCP6)
- De gérer une cavalerie et de valoriser les compétences d'un cheval (UC1 et 2)

Organisation

La formation comporte 10 UC et 2 UCARE à valider pour obtenir le diplôme.

La formation se déroule à distance, via la plateforme en ligne du CFPPA. La progression individuelle de chaque stagiaire est validée par des jalons réguliers.

4 semaines de regroupement sont organisées au CFPPA, réparties d'octobre à juillet.

Les périodes en entreprise sont des temps forts de la formation. 4 à 8 semaines de stage (dans une pension, un centre équestre, un élevage...) et 4 semaines de tutorat (travail du cheval encadré par un professionnel) sont à réaliser.

LES +

- + **une formation professionnelle reconnue** : une expertise du BP REH depuis 2012
- + **une équipe de formateurs disponible et à l'écoute de votre projet** : suivi individualisé
- + **un large réseau de professionnels sur toute la France** pour les stages et tutorat



Programme

UC Généraux (273h)

français, mathématiques, informatique, communication, hippologie théorique et filière hippique

UCP1 Approche globale de l'entreprise (49h)

connaissance du système de production, identification des atouts et contraintes, choix stratégiques de pilotage...

UCP2 Connaissance des publics accueillis (49h)

élaboration de la relation clientèle, développement de partenariats...

UCP3 Gestion et organisation du travail (49h)

règlementation du travail, organisation de la main-d'oeuvre, santé sécurité au travail...

UCP4 Gestion administrative et économique (161h)

suivi administratif, comptabilité d'entreprise, gestion, droit, fiscalité, réglementation...

UCP5 Commercialisation des prestations (35h)

stratégie commerciale, marketing, tarification, promotion et communication, prospection...

UCP6 Elaboration du projet professionnel (98h)

construction du projet : technique, financement, estimation de la faisabilité, démarches à entreprendre...

UC Techniques (364h)

UC1 Gestion de la cavalerie : alimentation, soins...
UC2 Travail et valorisation du cheval : débouillage, préparation à la compétition...

les titulaires d'un BPJEPS AE sont dispensés des modules généraux, des UCP1 et 2, de l'UC technique 2

Chiffres clés

Réussite à l'examen
**moyenne sur les 5 dernières promo*



Satisfaction
**moyenne sur les 3 dernières promo*



Insertion professionnelle
**moyenne sur les 3 dernières promo*



Poursuite des études
**moyenne sur les 5 dernières promo*



Changement de contrat
**moyenne sur les 3 dernières promo*



Abandon
**moyenne sur les 3 dernières promo*



Débouchés

Insertion professionnelle

- Création d'entreprise équestre
- Salariat en tant que responsable d'écurie ou responsable administratif

Après le BP REH, l'installation est très rapide : la moitié des diplômés créent leur entreprise dans les deux ans suivant la formation.

Évaluation

Le BP REH est évalué par des épreuves orales portant sur :

- l'analyse de l'entreprise de stage
- la construction du projet d'installation

Financement

Financements possibles (18 ans ou plus) :

- Plan de développement des compétences
- CPF de transition professionnelle
- Compte Personnel de Formation
- Financement du Conseil Régional
- Financement de Pôle Emploi
- Contrat de professionnalisation

Financements possibles (16 ans ou plus) :

- Contrat d'apprentissage

Rémunération possible selon le statut

Tarifs de formation selon le parcours (nous contacter pour un devis)

Dates de sélection

recrutement de mars à septembre

Dates de formation

du 2 octobre 2023 au 3 juillet 2024

Admissions

Pour rentrer en formation :

- avoir quitté la formation initiale depuis 1 an et avoir travaillé au moins 1 an
- être titulaire d'une formation de niveau bac au minimum
- avoir une bonne maîtrise de l'équitation niveau Galop 6
- présenter un projet d'installation à moyen terme

Il est conseillé d'avoir une bonne connaissance du milieu équin et d'avoir entamé des démarches auprès de la Chambre d'Agriculture ou du Conseil des Chevaux pour une installation future.

Les sélections des candidats se déroulent sur **la présentation du projet professionnel et un entretien** avec le responsable de la formation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

Responsable de formation

Ronan DANIEL

Secrétariat pédagogique

Natacha LABAUNE

02.33.28.71.59

cfppa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr